

Semestre 5 raté et peur de n'avoir aucun Master

Par **Victoria Dupond**, le **24/01/2024** à **00:22**

Bonjour,

Ça fait déjà un certain temps que je voulais écrire dans le forum pour lancer cette conversation. Même si j'ai toujours peur de me lancer.

Peur de quoi ?

Je vous explique, je suis en L3, ce qui veut dire qu'il y a dans pas très longtemps la sélection des Masters.

Mais je sais que je n'aurai pas de Master. J'ai redoublé ma L1 et triplé ma L2.

Après avoir discuté avec les professeurs et notamment des étudiants ayant eu le même parcours, on m'a dit que si j'avais de très bonnes notes en S5 j'avais toujours ma chance.

C'était mon objectif, mais malheureusement les choses ne se sont pas passées comme prévu. Je n'ai pas de disquette. Certes, psychologiquement après les redoublements c'est compliqué mais je n'ai pas eu d'autre problème qui aurait pu expliquer mes notes et ma défaite.

Pourtant j'avais appris, j'ai travaillé tout le long du semestre. J'ai tout donné. Je vous le jure. J'ai tout fait pour réussir. Mais j'enchaîne les défaites. Ça commence à devenir trop dur.

Alors vous allez me dire "peut-être que le droit n'est pas fait pour toi...". Mais pour en être sûr j'ai fait plein de stage. Tout ce passer bien. J'ai même rédigé des actes de cession, les statuts... En cabinet tout se passe bien, je suis très doué, les avocats sont très satisfaits.

Cependant, en cours je n'arrive pas.

Je comprends pas ça bloque quelque part. Mais JE TRAVAIL ÉNORMÉMENT.

Depuis quelque temps, surtout après les partiels je ne suis vraiment pas bien. Le pire c'est que je sûr de ne pas avoir de Master.

J'espère que vous serez nombreux à lire et me répondre. Parce que je ne sais vraiment pas quoi faire.

Pensez-vous que je peux avoir un Master si je me rattrape au semestre prochain ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/01/2024** à **07:13**

Bonjour

Au final avez-vous validé votre semestre 5 ou non ?

Sinon, lors de vos candidatures il faudra insister sur vos stages. Vous pouvez demander à vos anciens maîtres de stage de vous écrire une lettre de recommandation et/ou à figurer comme référence sur votre CV.

Je pense que vous avez toujours un espoir d'être prise dans un Master de votre Université, car ils vous connaissent et savent que vous avez eu de l'expérience via les stages.

Parfois on a assisté à des surprises. Par exemple, j'ai une étudiante qui a été prise dans un master droit des affaires alors qu'elle avait validé de justesse le droit des sociétés. Elle avait fait un stage dans un cabinet d'avocats d'affaire et je pense que cela a joué.

Par **Fatd**, le **25/01/2024** à **16:02**

Je ne sais pas. La délibération a lieu en février.

Je suis dans une Fac où le mot "sélectif" règne plus qu'autre chose. Autrement dit, dans une fac qui privilégie les meilleurs.

Je sais que ma Fac ne m'acceptera jamais.

Je suis heureuse pour votre étudiante, mais je ne pense pas qu'elle a redoublé et triplé comme moi.

J'ai vraiment peur de me retrouver sans Master. Pourtant c'est une filière qui m'intéresse.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/01/2024** à **20:09**

Bonsoir

Il vous restera toujours la saisine du rectorat.

Pour l'instant, il faut vous focaliser sur le second semestre

Par **ANonyme**, le **26/01/2024** à **22:11**

Bonjour, Bonsoir,

Je pense que meme avec un dossier assez atypique comme le votre il est toujours possible d'avoir des masters beaucoup moins sélectifs.

Essayez les masters en histoire du droit qui peuvent etre une bonne alternative si vous voulez passer des concours ou alors les essayez les masters de petites facs ou encore certaines facs proposent des masters à distance qui sont beaucoup moins sélectifs eux aussi !

Dans le pire des cas la procédure de saisine rectorale reste existante.

En vous souhaitant un bon courage pour vos masters ... et pour le S6 !